**Réunion du conseil municipal**

**Communauté rurale de Cocagne**

**Le 24 juin 2014**

**18h30**

**Centre 50 – Cocagne NB**

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire, Monsieur Jean Hébert, procède à l’ouverture de la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue à l’assemblée et invité(e)s. Il y a 11 personnes du public.

1. **PRÉSENCE**

**-Jean Hébert, Maire**

**-Roger Desprès**

**-Majella Dupuis**

**-Marc Goguen**

**-Harold McGrath**

**-Paul Lang, Secrétaire municipal/trésorier par intérim**

**-Odette Gallant, Secrétaire/trésorière adjointe**

1. **DÉCLARATION DE CONFLITS D’INTÉRÊTS**

**-aucun**

1. **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

2014-029

Il fut proposé par Harold McGrath, appuyé de Roger Desprès que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUIN 2014**

2014-030

Il fut proposé par Harold McGrath appuyé de Majella Dupuis que le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

1. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
   1. **Ouverture d’un compte bancaire**

Paul a fait les démarches avec M. Jean-Claude Johnson de la Caisse Populaire Sud-Est.

* 1. **Inscription à Revenu Canada**

Paul a contacté M. Marc Robere.

* 1. **Location de bureau de la CR**

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Cocagne aura besoin d’un bureau administratif

ATTENDU QUE le Conseil Récréatif de Cocagne aurait un bureau de disponible pour l’administration municipale

ATTENDU QUE le lieu de ce bureau, dans l’aréna, serait à un endroit qui contribuera à la visibilité de la nouvelle Communauté rurale

ATTENDU QUE le Conseil récréatif de Cocagne est intéressé à accommoder le nouveau conseil municipal

2014-031

Il est donc résolu que le conseil municipal de la Communauté rurale de Cocagne accepte les conditions dans l’entente proposée par le Conseil Récréatif de Cocagne pour la location d’un bureau dans l’aréna, et ce pour une période contractuelle de 6 mois, au coût de 552.00$ et que le conseil examinera avec le Conseil récréatif les meilleures options pour un local permanent à l’automne 2014.

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Marc Goguen

Adoptée

* 1. **Achat d’équipement de bureau**

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Cocagne accepte la soumission de DP Tech.

2014-032

Il est donc résolu que le conseil municipal de la Communauté rurale de Cocagne accepte la soumission de DP Tech au coût de 939$ plus taxes.

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Marc Goguen

Adoptée

* 1. **Assurance de la CR**

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Cocagne a reçu deux propositions, l’une de BFL CANADA et l’autre de Frank Cowan.

ATTENDU QUE le conseil a voulu faire sa diligence raisonnable et a décidé d’examiner plus en profondeur les polices proposées.

ATTENDU QU’Il est nécessaire par loi d’avoir des assurances responsabilité civiles et de biens.

2014-033

Il est résolu que la Communauté rurale se procure son assurance responsabilité civile et de biens de Frank Cowan, au coût de 3629.00$

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Marc Goguen

Adoptée

1. **PRÉSENTATIONS PUBLIQUES : Jules Léger – Radon**

**René Goguen et Pierre Clavette – Inquiétudes dans le voisinage**

1. **CORRESPONDANCES**

**-**Jean Hébert a eu un appel de Martin Poirier de Moncton Times and Transcript concernant la fête du Canada et il serrait prêt à venir durant les évènements.

-Jean Hébert à reçu un appel de M. Claude Williams concernant la route 134 et il lui dit qu’il y aura une voie ouverte pour la fête du Canada et que le quatre coin à la jonction de la route 134 et 535, ainsi que le garde fou du pont de Cocagne serraient réparer.

1. **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**
2. **Jean Hébert – Maire**

Jean et Paul ont assisté à une réunion de la AFMNB. Il donne un petit résumé de cette réunion.

1. **Roger Després**

Roger va vérifier pour le dévoilement d’un enseigne Allison Dysart et elle sera dévoilée durant le festival Les Cocagneries.

1. **Majella Dupuis**

**-aucun**

1. **Marc Goguen**

**-aucun**

1. **Harold McGrath**

**-aucun**

1. **Paul Lang – Secrétaire municipal – Trésorier**

**-aucun**

1. **AFFAIRES NOUVELLES**
2. **Taxes sur l’essence**

Paul explique que Cocagne recevra 887 189.00 sur une période de 5 ans. Ces montants d’argents vont venir du Gouvernement fédéral et sont garantis. Le plan doit être donné en 2014 ou 2015. Le conseil va vérifier ou mettre l’argent et va mettre un plan en place.

1. **Présentation du budget intérimaire**

ATTENDU QUE le ministère de l’Environnement et des gouvernements locaux a réservé une somme de 95,545$ pour l’administration de la Communauté rurale

ATTENDU QU’une somme de 1,500$ a été budgétisée pour les revenus de permis de construction

ATTENDU QU’UN budget intérimaire de juin à décembre doit être adopté par la Communauté rurale

2014-034

Il est donc résolu que la Communauté rurale de Cocagne accepte le budget intérimaire de $97,045 proposé et que les transferts venant du ministère soient faites dans les plus délais

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Majella Dupuis

Adoptée

1. **Nomination des inspecteurs en bâtiment**

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Cocagne achète ses services d’inspection de la Commission de services régionaux de Kent

ATTENDU QUE la Communauté rurale doit nommer des inspecteurs en bâtiment afin qu’ils puissent faire le travail à l’intérieur des limites municipales

2014-035

Il est donc résolu que le conseil municipal de la Communauté rurale de Cocagne accepte que Jules Léger et Vincent Daigle soient les inspecteurs en bâtiment pour la Communauté rurale de Cocagne et que ses d’inspection relève de la Commission de services régionaux de Kent, l’employeur de ces deux individus.

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Harold McGrath

Adoptée

1. **Annexion Ile de Cocagne**

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Cocagne envoie une demande au ministre Soucy de débuter le processus de faire l’annexion de l’ile de Cocagne à la communauté.

2014-036

Il est donc résolu que le conseil de la Communauté rurale de Cocagne demande au ministre Soucy de débuter le processus d’annexer l’ile de Cocagne à la Communauté rurale de Cocagne.

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé par : Harold McGrath

Adoptée

1. **ADOPTION D’ARRÊTÉS**
   1. **Deuxième et troisième lectures - Arrêté procédural du conseil**

Deuxième lecture de l’Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale de Cocagne 2014-01

2014-037

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Roger Desprès

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-01, l’Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la deuxième lecture dans son intégralité.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-01 dans son intégralité.

2014-038

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Majella Dupuis

Qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-01 dans son intégralité.

Adoptée

Troisième lecture de l’Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale de Cocagne 2014-01

2014-039

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Harold McGrath

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-01, l’Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la troisième lecture par son titre.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-01 par son titre.

2014-040

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Roger Desprès

Qu'on accepte la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-01 par son titre.

Adoptée

2014-041

Puisque la réunion dépasse 21h, et l’arrêté procédural dicte que la réunion doit se terminer à 21h, Roger Desprès propose que la réunion se poursuive afin de terminer l’agenda.

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé par : Majella Dupuis

* 1. **Deuxième et troisième lectures – Arrêté sur la rémunération du maire et des conseillers**

Deuxième lecture de l’Arrêté sur la rémunération du maire et des conseillers de la Communauté rurale de Cocagne 2014-02

2014-042

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Marc Goguen

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-02, l’Arrêté sur la rémunération du maire et des conseillers de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la deuxième lecture dans son intégralité.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-02 dans son intégralité.

2014-043

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Harold McGrath

Qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-02 dans son intégralité.

Adoptée

Troisième lecture de l’Arrêté sur la rémunération du maire et des conseillers de la Communauté rurale de Cocagne 2014-02

2014-044

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Majella Dupuis

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-02, l’Arrêté sur la rémunération du maire et des conseillers de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la troisième lecture par son titre.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-02 par son titre.

2014-045

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Harold McGrath

Qu'on accepte la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-02 par son titre.

Adoptée

* 1. **Deuxième et troisième lectures – Arrêté sur le cautionnement des employés de la communauté rurale**

Deuxième lecture de l’Arrêté sur le cautionnement des employés de la Communauté rurale de Cocagne 2014-03

2014-046

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Marc Goguen

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-03, l’Arrêté sur le cautionnement des employés de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la deuxième lecture dans son intégralité.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-03 dans son intégralité.

2014-047

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Majella Dupuis

Qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-03 dans son intégralité.

Adoptée

Troisième lecture de l’Arrêté sur le cautionnement des employés de la Communauté rurale de Cocagne 2014-03

2014-048

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Roger Desprès

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-03, l’Arrêté sur le cautionnement des employés de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la deuxième lecture par son titre.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-03 par son titre.

2014-049

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Majella Dupuis

Qu'on accepte la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-03 par son titre.

Adoptée

* 1. **Deuxième et troisième lectures – Arrêté concernant le sceau de la communauté rurale**

Deuxième lecture de l’Arrêté concernant le sceau de la Communauté rurale de Cocagne 2014-04

2014-050

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Roger Goguen

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-04, l’Arrêté concernant le sceau de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la deuxième lecture dans son intégralité.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-04 dans son intégralité.

2014-051

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Harold McGrath

Qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-04 dans son intégralité.

Adoptée

Troisième lecture de l’Arrêté concernant le sceau de la Communauté rurale de Cocagne 2014-04

2014-052

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Marc Goguen

Que le dépôt d’un arrêté intitulé Arrêté Nº 2014-04, l’Arrêté concernant le sceau de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l’objet de la troisième lecture par son titre.

Adoptée

Le secrétaire municipal fait la troisième lecture de l'Arrêté Nº 2014-04 par son titre.

2014-053

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Roger Desprès

Qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté Nº 2014-04 par son titre.

Adoptée

1. **NOMINATION À DES COMITÉS**

-Il y aura une session d’information pour le plan rural avec Jean Goguen. Cette session dura environ une heure et demie et serra en septembre.

1. **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL**

**-La prochaine réunion du conseil du 8 juillet, les paquets seront seulement prêts la journée avant. Paul sera en vacances.**

1. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**-**Un membre du public se demande concernant l’annexe d’autres petites parties du village de faire partie de la Communauté rurale de Cocagne.

-Roger Desprès demande ce qui pourrait être fait concernant les inquiétudes dans le voisinage de René Goguen et Pierre Clavette. Paul va avoir une réunion avec la G.R.C. et parler de cette situation. Il aura d’autres informations par la réunion du 8 juillet.

1. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

2014-054

Il fut proposé par Marc Goguen que l’ajournement ait lieu à 21h25.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Paul Lang Jean Hébert

Greffier Maire